

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

## MAIRIE DE JOUY-SUR-MORIN

11 place du Bouloi 77320 Jouy-sur-Morin Tél.: 01 64 04 07 07 – Fax: 01 64 20 32 94 mairie@jouy-sur-morin.fr http://www.jouy-sur-morin.fr

## Compte-rendu synthétique du Conseil Municipal du 12 novembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni au foyer communal le 12 novembre 2020 à 19 h 00, sur convocation de Monsieur Michael ROUSSEAU, Maire. Monsieur Jean-Pierre MOREAU a été désigné secrétaire de séance.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Monsieur Samuel PATY et des trois victimes de l'attentat terroriste de Nice.

Le Conseil Municipal : (les délibérations sans mention du nombre de voix ont été prises à l'unanimité)

- 1. Adopte le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 octobre 2020 (15 voix pour, 3 voix contre)
- 2. Désigne Messieurs Michael ROUSSEAU et Gil LUQUOT en qualité de référent titulaire et suppléant pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- 3. Fixe les tarifs de concession de cimetière et espace cinéraire (15 voix pour, 3 voix contre)
- 4. Fixe les tarifs de location du foyer communal (17 voix pour, 1 voix contre)
- 5. Approuve la mise en location de la maison des associations en faveur des administrés de la commune et fixe le tarif à 60 €
- 6. Approuve l'utilisation exceptionnelle du foyer communal ou de la maison des associations en faveur du personnel communal une fois par mandat à l'euro symbolique
- 7. Décide de ne plus verser de prime aux parents à l'occasion d'une naissance mais d'offrir un cadeau d'une valeur maximale de 50 € (13 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention)
- 8. Décide de ne plus verser de prime aux mariés à l'occasion de leur mariage mais d'offrir une parure de stylos, une bouteille de champagne et deux flûtes (14 voix pour, 4 voix contre)
- 9. Approuve le prêt de matériel communal aux administrés à titre onéreux selon tarifs à fixer par décision du Maire (17 voix pour, 1 abstention)
- 10. Autorise la modification de la régie de recettes « Divers » pour permettre l'encaissement des recettes issues des cessions des biens communaux, des locations de la Maison des Associations et du prêt du matériel communal
- 11. Autorise la suppression de la régie d'avances « Classe de neige » inutilisée depuis 2015
- 12. Approuve la création d'une régie de recettes « Occupation du domaine public » et précise que les tarifs seront fixés par décision du Maire (17 voix pour, 1 voix contre)
- 13. Supprime le poste d'adjoint technique territorial à temps complet vacant depuis la mutation de l'agent au 1er avril 2020
- 14. Approuve l'attribution d'un chèque cadeau au personnel communal d'une valeur de 50 € pour les cadeaux de fin d'année (17 voix pour, 1 voix contre)
- 15. Institue le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal
- 16. Attribue une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 500 € à la coopérative scolaire de l'école du Centre
- 17. Autorise la signature du contrat de maintenance des logiciels informatiques NFI pour un montant trimestriel de 1 920 € TTC
- 18. Approuve l'achat de 47 m² de terrain rue des Orgevaux dans le cadre d'un alignement au prix d'1 € le m² (15 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention)
- 19. Approuve l'achat de 98 m² de terrain rue de la Cave dans le cadre d'un alignement au prix de 10 € le m²
- 20. Modifie les horaires de l'agence postale communale, à compter du  $1^{er}$  janvier 2021, comme suit : du lundi au vendredi 9 h 12 h, samedi 10 h 12 h
- 21. Approuve l'intégration du Point Relais Lecture dans le réseau Biblio'2 Morin et son ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (15 voix pour, 3 voix contre)
- 22. Sans objet : pas de décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
- 23. Réponses du Maire aux 10 questions orales posées par Madame Sylvie THIBAULT au nom de son équipe : drapeaux en berne, migrants, trous à Champgoulin, gens du voyage, fleurissement 1<sup>er</sup> novembre, titulaires du permis de conduire au sein du personnel communal, autorisation de voir les travaux en cours, plan vigipirate aux écoles, horaires de la mairie, livraison des produits de première nécessité
- 24. Evoque les sujets suivants en informations diverses : avis favorable du Préfet de la Région Ile de France pour le Parc Naturel Régional, remerciements des Restaurants du Cœur pour la subvention, proposition de pose d'enregistreurs de tension par le SDESM, formation des élus -DIF-, sécurité à côté de la mairie -coussin berlinois et zone 30-, vol à l'école du Champlat

La séance est levée à 20 h 50.

Date d'affichage le 20. N. 2020 Date de retrait de l'affichage le Fait à Jouy-sur-Morin, le 19 novembre 2020

Le Maire,

